

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Des ballots de chanvre indien saisis à Ntoum

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

STEPHANE Chérubin Madoungou Boussiengui et Félix Morangue Massande, tous deux habitants de Sindara,

Brèves

Par AEE

JUSTICE POPULAIRE CONTRE UN BRAQUEUR À OWENDO

UN jeune homme, qui venait de braquer une fille en pleine journée, a été tabassé par les habitants d'Akournam à Owendo. La scène se passait à côté du marché dudit quartier. Le garçon suivait discrètement sa victime, puis s'est collé à elle par l'arrière avant de la menacer avec un couteau dans le dos, en lui demandant de laisser son sac. Les personnes ayant suivi le geste se sont mises à crier, et la foule s'est ruée sur le bandit, qui a passé un sale quart d'heure, avant d'être remis aux agents

UN VOLEUR TABASSÉ À BELLEVUE

UN voleur à la tire, âgé de 15 ans, a arraché le téléphone d'une dame dans un taxi. Il a été rattrapé par trois jeunes ayant assisté à la scène. Ces derniers assurent que le voleur habiterait le quartier Akébé-ville. Après l'avoir déshabillé, ils l'ont copieusement roué de coups, avant de le relâcher.

SALE TEMPS POUR DEUX VOYOUS À NYALI

DEUX voyous tentant de délester une femme qui attendait le taxi, samedi à 6 heures du matin, au carrefour Nyali, ont été arrêtés par des jeunes de ce quartier, rentrant d'une virée nocturne. Les deux braqueurs ont d'abord été ligotés, avant d'être frappés par tous les passants. Ils n'ont eu la vie sauve que grâce à un agent de sécurité, qui passait par là et a demandé que les bandits soient remis aux autorités policières.

dans la province de la Ngounié, ont été interpellés dernièrement au poste de contrôle de l'Office central de lutte anti-drogue

(Oclad) de Ntoum, par les agents de cette entité. Des sources bien informées, les deux dealers présumés seraient partis de Sindara où ils travaillent, pour rallier Libreville afin de s'y

ravitailer en stupéfiants.

Ils devaient ensuite repartir avec le produit pour le revendre dans les différents chantiers de ce coin perdu du département de Tsamba-Magotsi.

À Libreville, ils auraient payé un ballot à 15 mille FCFA. À Sindara, ils devaient le revendre à 25 mille FCFA, selon les aveux de Madoungou Boussiengui aux agents enquêteurs.

Les deux dealers présumés, reconnaissant la gravité des faits, ont sollicité la clémence des fonctionnaires de police. En vain, puisqu'ils ont été présentés devant le parquet vendredi dernier. Avant d'être placés sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville.



Photo: Abel Eyeghe

Les présumés dealers arrêtés à Ntoum.

Du chanvre caché dans des sacs d'arachides

F.N
Mandji/Gabon

THÉRÈSE Bekono Ndengue, une Camerounaise de 62 ans, a été interpellée, dernièrement, par des éléments de la brigade territoriale de Mandji, chef-lieu du département de Ndolou, dans la province de la Ngounié, avec du chanvre indien soigneusement dissimulé dans des sacs d'arachides. À l'en croire, le jour de son arrestation, elle rentrait de son pays et se rendait au district de Ndoungou, dans l'Ogooué-Maritime, où elle avait élu domicile pour des activités commerciales.

Arrivée au poste fixe de gendarmerie, situé à l'entrée de la ville de Mandji, elle est interpellée à bord d'un camion semi-remorque transportant des



Photo: Felicien Ndongo

La Camerounaise saisie avec du chanvre indien à Mandji, dans la province de la Ngounié.

matériaux de construction pour une société pétrolière. Après une fouille minutieuse de ses bagages, les limiers découvrent, dans des sacs d'arachide décortiquée, 28 bottes de chanvre.

Conduite au poste de police, elle passe aux aveux, indiquant par

la même occasion qu'elle exerce cette activité depuis belle lurette. Présentée devant le parquet de Mouila, le procureur l'a placée sous mandat de dépôt à la prison de cette ville.